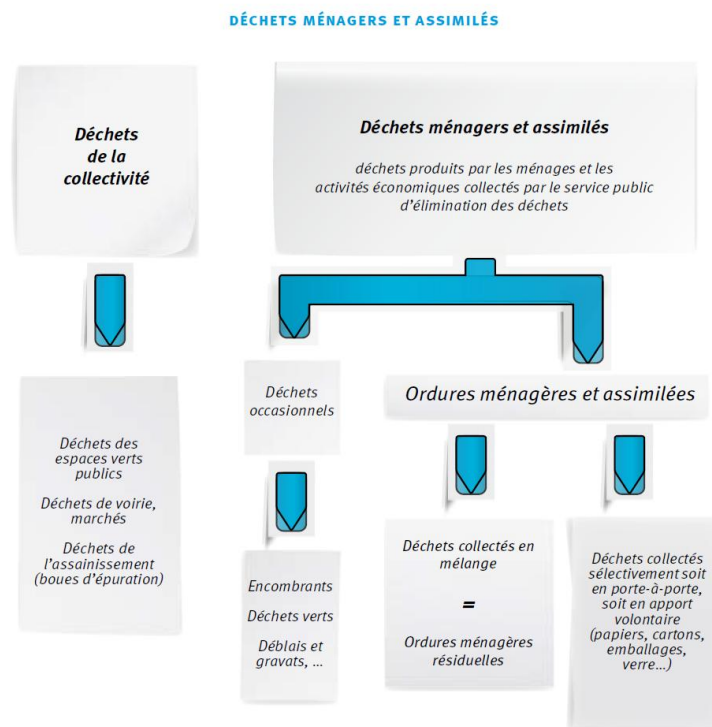


La gestion des déchets

Mélanie JEANNOT , responsable de la division de propreté du 18^e arrondissement
Henri Bonnefont, responsable de l'information et de la sensibilisation des usagers
de la division de propreté du 18^e

Les déchets

- La Mairie de Paris dispose de la compétence de collecte des déchets ménagers et assimilés sur son territoire.
- La compétence de traitement des déchets ménagers parisiens est confiée, comme pour 83 autres communes de la Région Ile-de-France, au **Syctom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers**, syndicat de traitement.



La collecte et le tri des déchets à Paris

- L'organisation de la collecte des déchets ménagers et assimilés à Paris



Collecte en porte à porte



Collecte en apport volontaire

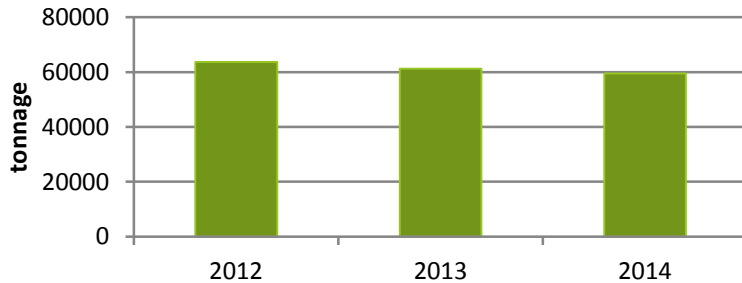


Collecte sur prise de rendez vous

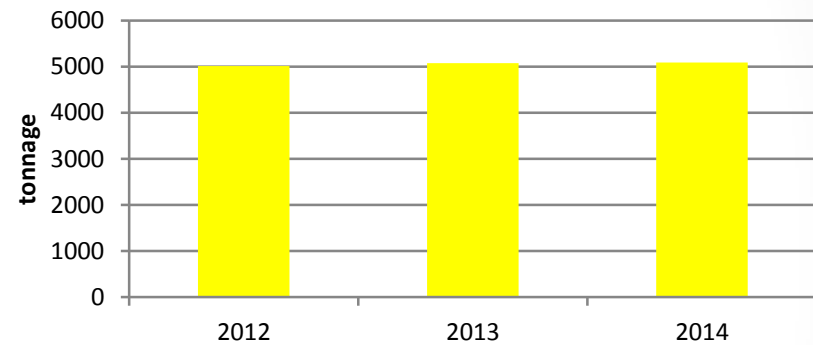


Les tonnages collectés par an sur le 18^e arrondissement

Tonnage collecté par an en ordures ménagères et assimilées (bacs verts)



Tonnage collecté par an en multimatériaux (bacs jaunes)



Tonnage collecté par an (bacs blancs, gros producteurs et colonnes à verre)

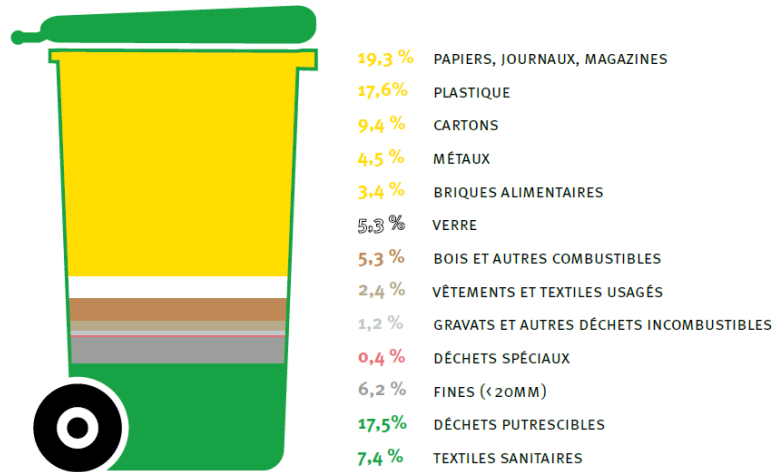


La benne électrique

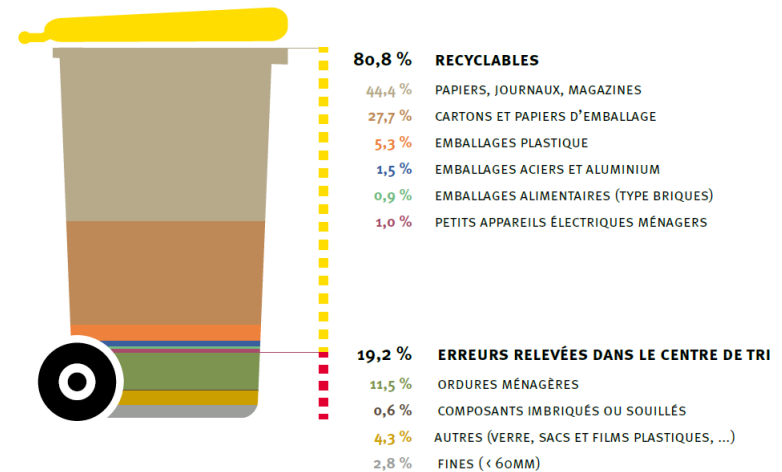


La composition du bac vert et du bac jaune

LA COMPOSITION DU BAC À COUVERCLE VERT (MODECOM 2013)



LA COMPOSITION DU BAC À COUVERCLE JAUNE APRÈS LE 2^e CONTRÔLE (MODECOM 2014)

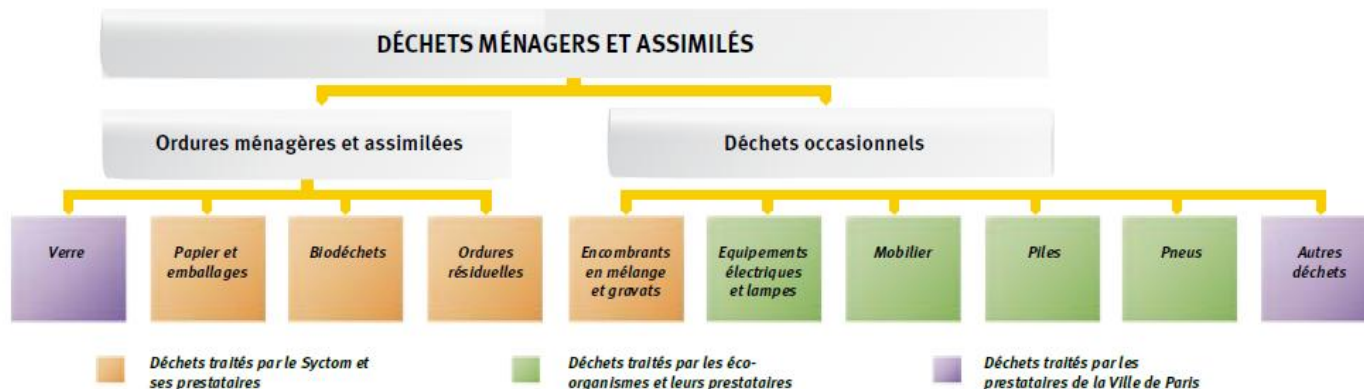


La composition du contenu du bac est analysée selon une méthode de comptage dite MODECOM mise au point par l'ADEME* (données 2013).

Le traitement des déchets

Au sein du Syctom, le traitement s'appuie sur 4 types d'installations :

- les centres de tri des collectes sélectives,
- les centres de transfert des déchets occasionnels,
- les usines de valorisation énergétique
- les installations de stockage des déchets.



Le coût industriel à la tonne de la collecte et du traitement des déchets pour Paris

	Coût total (TTC par tonne)	Coût moyen par habitant
Ordures ménagères	264€/tonne	92,7€/habitant
Verre (GPV et particuliers)	108€/tonne	2,6€/habitant
Multimatériaux	223€/tonne	7,9€/habitant
Objets encombrants	545€/tonne	19,2€/habitant

Quelques exemples d'apport volontaire sur le 18e

- Eco point mobile



- Collecte solidaire

Eco-systèmes
Eco-systèmes et Emission
organisent une

EMMAUS
MILIEU
SOLIDARITAIRE

collecte solidaire de quartier

DANS VOTRE ARRONDISSEMENT

Apportez vos appareils électriques en état de marche ou hors d'usage.
Vous pouvez également apporter vos textiles, bibelots, jeux, livres, petit mobilier...

Samedi 25 avril de 10h à 14h
Pas de samedi 27 juin 2013

- 2, rue Belliard
- 36, rue du Poteau
- 43 bis, rue Darnémont
- Angles des rues Saint Bruno / Stephenson

Des caristes Emmaüs vous attendent pour recevoir vos dons.

Les appareils électriques seront récupérés par Emmaüs de à défaut, recyclés par Eco-systèmes.

Mairie de Paris

18^e MAIRIE

Le plan de relance du tri à
compter du 1^{er} janvier 2016

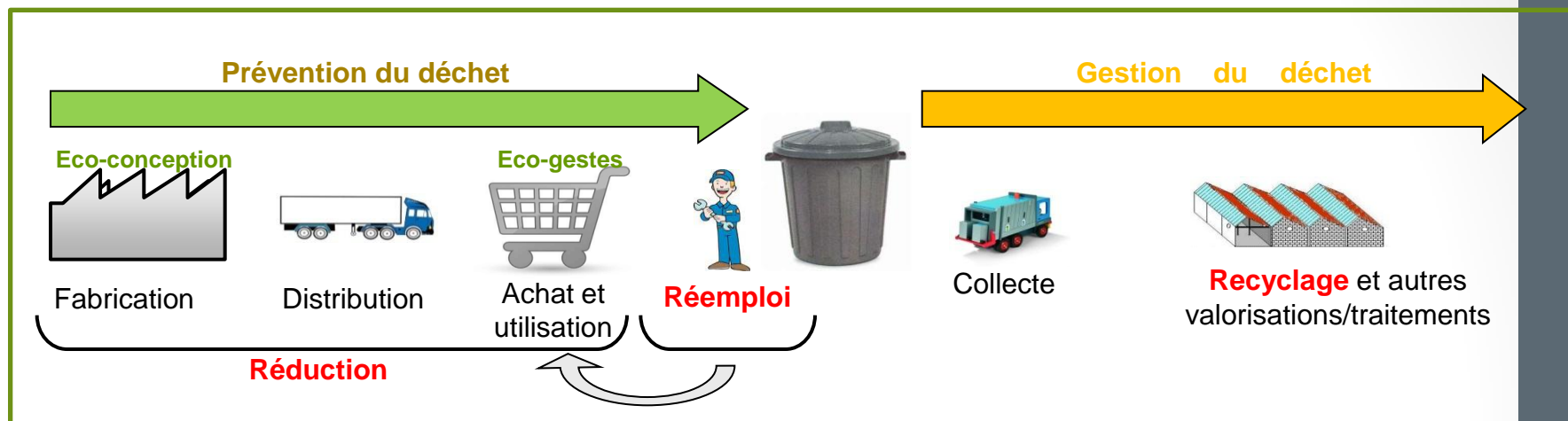
Le plan de relance du tri : plan d'actions

- Un renforcement du Parc de point d'Apport Volontaire du Verre
- Un renforcement de la dotation en bacs de collecte sélectifs dans les immeubles parisiens
- L'amélioration du captage du flux carton
- La relance du tri sur le site de la Cité Internationale Universitaire de Paris
- Une expérimentation pour un renforcement du tri dans les parcs et jardins (Montsouris et Georges Brassens) ;
- Une sensibilisation des habitants au porte-à-porte ;
- Une campagne de communication générale sur le tri (la première depuis 2007)



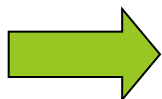
La prévention des déchets

La logique des 3R : Réduction, Réemploi, Recyclage



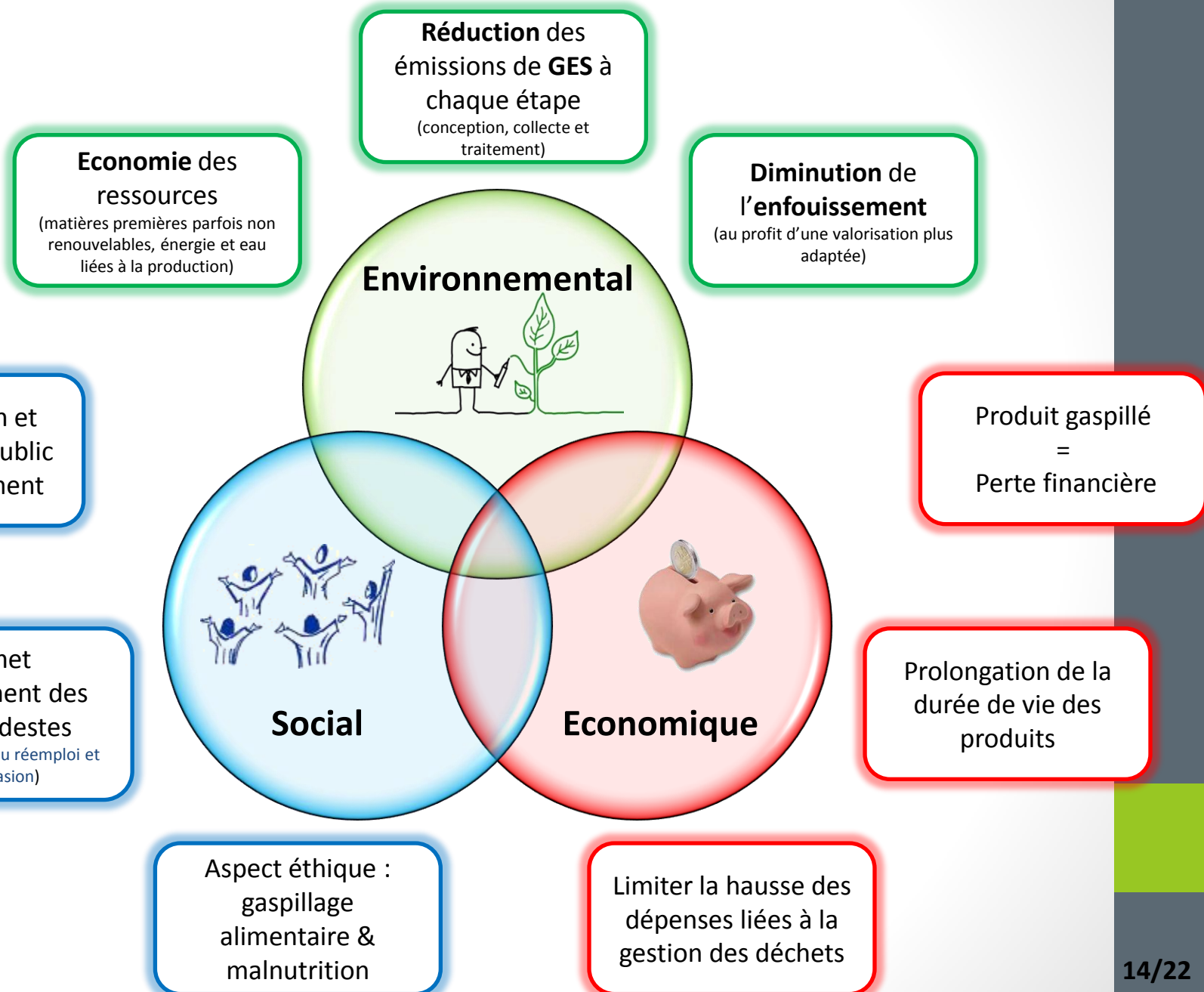
La prévention des déchets comprend toutes les actions :

- situées **avant l'apparition du déchet** ou de sa prise en charge par l'éliminateur
- qui permettent de **prévenir quantitativement** les flux de déchets devant être pris en charge
- qui permettent de **prévenir qualitativement en évitant ou en limitant la nocivité** pour l'homme et l'environnement des déchets eux-mêmes.



Trier c'est bien, réduire ses déchets c'est encore mieux

2. Les enjeux : pourquoi réduire les déchets ?



2. Exemples d'actions mises en place auprès des parisiens

✓ Sensibilisation aux éco-gestes individuels

Boire l'eau du robinet, c'est environ **-10 kg** de déchets par habitant et par an.

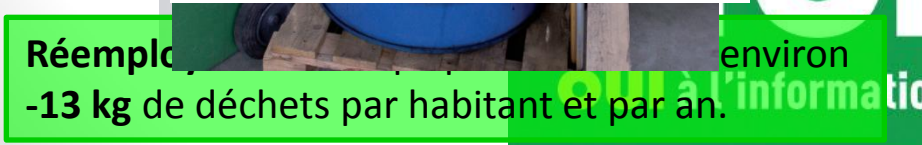
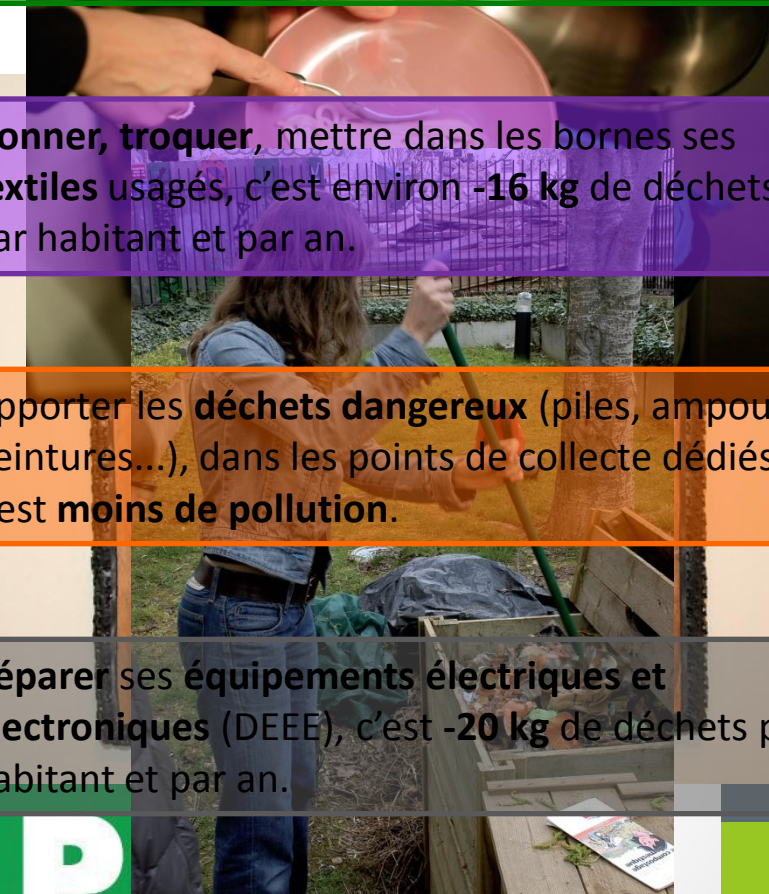
Composter ses déchets verts et de cuisine, c'est environ **-30 kg** de déchets par habitant et par an.

Donner, troquer, mettre dans les bornes ses **textiles usagés**, c'est environ **-16 kg** de déchets par habitant et par an.

Apporter les **déchets dangereux** (piles, ampoules, peintures...), dans les points de collecte dédiés c'est **moins de pollution**.

Réparer ses **équipements électriques et électroniques (DEEE)**, c'est **-20 kg** de déchets par habitant et par an.

Consommer malin, c'est environ **-26 kg** de déchets **d'emballages** par habitant et par an.



2. Exemples d'actions mises en place auprès des parisiens

✓ Animations pour informer et guider les changements de pratiques

Animations réalisées en partenariat avec le milieu associatif :

- Animations de quartier et dans les écoles
- Cours de cuisine sur les marchés

✓ Expérimentation de mesures du gaspillage alimentaire

- 5 caisses des écoles volontaire
- Résultats en cours d'analyse



✓ Promotion du stop-pub

✓ Opération de compostage et lombricompostage collectif en pied d'immeuble

Plus de 187 sites compostent déjà

✓ Aide au réemploi

- Soutien aux recycleries (7 à Paris)
- Bornes de collecte des textiles sur espace public

249 conteneurs installés sur la voie publique.

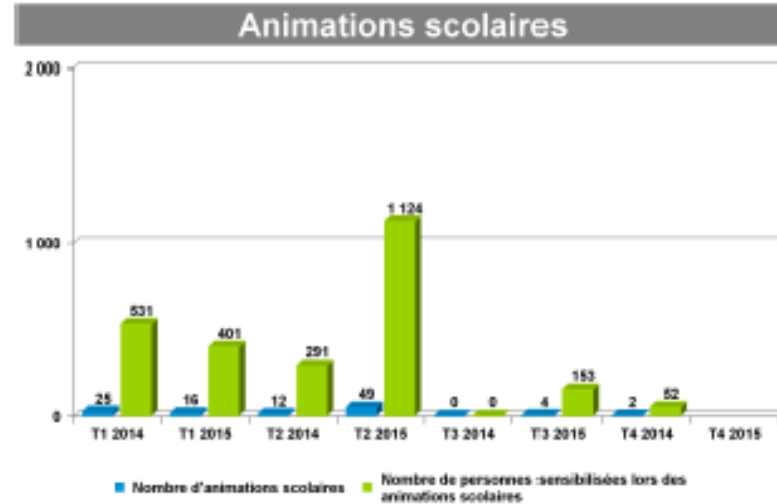
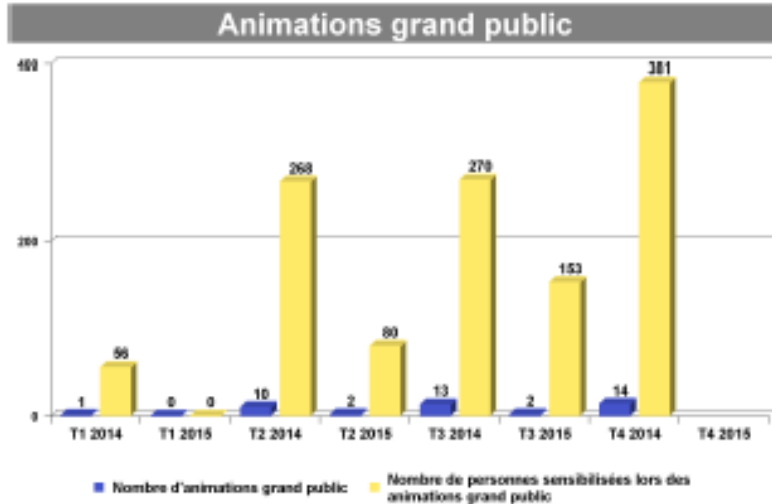
✓ Accompagnement des 40 Entreprises engagées

10 entreprises pilotes sont aujourd'hui accompagnées pour l'élaboration d'un plan d'actions de prévention de leurs déchets



Les chiffres du 18^e

✓ Sensibilisation

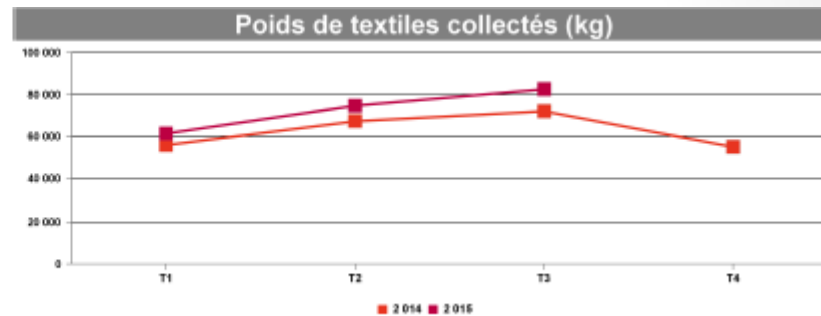
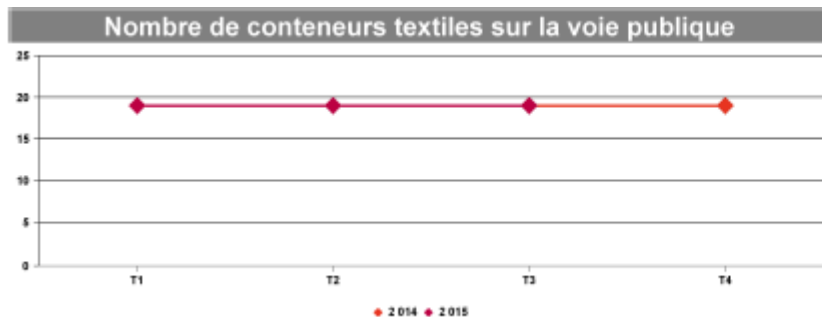


✓ Opération « Immeubles engagés »

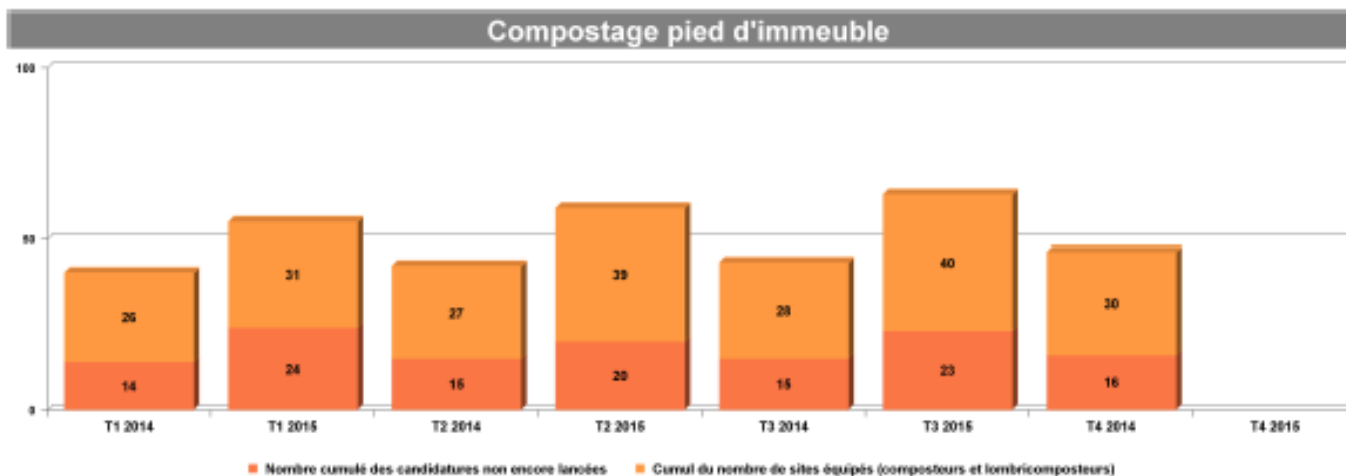
ICF Habitat La Sablière 93, rue de la Chapelle (18^{ème})

Les chiffres du 18^e

✓ Collecte des textiles



✓ Opération « Compostage en pied d'immeuble »



Le compostage en pied d'immeuble

➤ 5 critères pour participer

1- Habiter Paris

2- Recruter au moins 10 foyers volontaires

3- Disposer d'un emplacement (10 m²) pour installer 3 bacs ou local pour le lombricomposteur

4- Des débouchés sur place pour le compost

5- Obtenir l'accord de la copropriété

➤ GRATUIT : Fourniture et livraison du matériel

➤ Des bioseaux



(10 litres)

➤ Un mélangeur



Le « Brass'compost »

➤ Des bacs de compostage ou lombricomposteurs



Le compostage en pied d'immeuble

➤ GRATUIT : accompagnement de la copropriété et du référent

1. Inscription : par mail (dpe-compostage@paris.fr) ou par courrier
2. Diagnostics du site par un maître composteur (avec le référent)
3. Livraison du matériel et Lancement : remise des bioseaux, signature des chartes d'engagement...
4. Formation d'une journée pour le/les référents (max. 3)
5. Accompagnement de 6 mois (extensible à 9) : passage du maître composteur une fois par mois, livraison de broyat, inscription du référent sur le blog
6. Visites annuelles des sites qui ne sont plus accompagnés
7. Fête annuelle du compostage

